

aux vœux que nous formons aujourd'hui à l'adresse de son mari, car nous savons quel rôle important elle aura à jouer en l'aidant à s'acquitter dignement de ses nouvelles responsabilités.

(Traduction)

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggar): Je m'unis au premier ministre (M. St-Laurent) pour offrir mes félicitations à un membre de la Chambre à qui l'on a confié le poste de chef de l'opposition. Je suis sûr que, sans distinction de parti, nous reconnaissons tous l'importance du poste qu'il occupe maintenant ainsi que les lourdes obligations qu'il doit assumer tant comme chef de son parti que comme chef de l'opposition. Nous représentons depuis longtemps, lui et moi, des circonscriptions voisines; je le connais donc depuis nombre d'années. Nous lui souhaitons tous, j'en suis certain, beaucoup de santé et de vigueur afin qu'il puisse s'acquitter des devoirs de sa très importante charge. Il y en a déjà trop, au Canada, qui ont ployé sous le poids de fonctions astreignantes comme celle de chef de l'opposition.

Je m'unis aux regrets exprimés par le premier ministre sur la perte que cause à la Chambre le départ de l'ancien chef de l'opposition. J'espère que son successeur, en dépit des efforts qu'il lui faudra déployer pour assurer à son parti une situation plus avantageuse que celle qu'il occupe depuis nombre d'années, saura quand même prendre soin de sa santé puisque c'est de toute première importance.

M. Solon E. Low (Peace-River): Nous tenons à nous unir au premier ministre (M. St-Laurent) et au chef de la CCF, monsieur l'Orateur, pour souhaiter la plus cordiale bienvenue au chef nouvellement élu de l'opposition officielle en cette Chambre. Nous le félicitons de son élection à ce poste très important. Nous nous rendons pleinement compte des lourdes obligations d'un chef de l'opposition. La bonne direction des affaires du Canada dépend dans une très large mesure des qualités de l'opposition et de son chef; c'est un point très important.

Tout comme mon ami, le chef de la CCF, je désire ajouter ici un conseil et une exhortation à la prudence. Pour protéger sa santé, le chef de l'opposition doit se détendre, se délasser. Puisque, comme l'a dit le premier ministre, le temps ne lui fera pas défaut, il peut éviter la tension et le surmenage, car c'est ce qui tue. Je lui conseille de mieux soigner sa santé que d'autres ne l'ont fait, y compris moi-même. Je lui souhaite du succès et je le félicite chaleureusement. Il est un citoyen de l'Ouest. Nous sommes d'excel-

[Le très hon. M. St-Laurent.]

lents amis depuis des années et je suis heureux de le voir accéder à cette très importante fonction.

M. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Dès l'abord, monsieur l'Orateur, je tiens à dire combien vivement j'apprécie les sentiments très chaleureux que viennent d'exprimer à mon endroit le premier ministre et les chefs de la CCF et du Crédit social. Je suis de ceux qui depuis des années connaissent tous ces messieurs, le premier ministre et le député de Rosetown-Biggar plus particulièrement, dès avant que j'aie commencé à siéger ici. J'aime la Chambre. Quelle que soit l'étendue de nos désaccords,—et lorsque des hommes énergiques ont sur certains sujets des opinions énergiques, il n'est pas étonnant qu'ils s'expriment énergiquement à leur sujet,—nous ne nous en conformons pas moins à la tradition qui veut que nous nous respections mutuellement. C'est dans cet esprit que je remercie de leurs paroles le premier ministre et les autres honorables députés.

Je veux aussi remercier le premier ministre pour les paroles fort courtoises qu'il a adressées à ma femme, paroles pleines de bonté et de considération et bien propres à rappeler ce que nous oublions si souvent en cette enceinte: le rôle que jouent nos compagnes auprès de nous, rôle qui nous permet de demeurer dans la vie publique.

Le premier ministre a aussi dit un mot, assez élogieux, de la tentative faite par moi de parler l'une de nos deux langues officielles. Qu'il me soit permis, non sans hésitation il est vrai, de lui répondre du mieux que je puis. La Chambre aura l'indulgence, monsieur l'Orateur, de me permettre de dire ceci:

(Texte)

Je remercie le premier ministre (M. St-Laurent) de la générosité des sentiments qu'il a exprimés en français, et j'ose espérer que le jour viendra,—et bientôt,—où je pourrai parler cette belle langue avec plus de facilité et d'assurance.

(Traduction)

C'est ce que je m'efforcerai de faire, conscient toutefois des difficultés qui se poseront à moi à cet égard. Voilà des années, comme vous ne l'ignorez pas, que je songe au jour où j'y réussirai. Il y a plus de cinq ans, à la conférence parlementaire tenue en Australie, je vous ai entretenu de mon désir, mais aussi de mon hésitation extrême.

Le premier ministre a parlé de la situation de l'opposition, telle que la reconnaît notre tradition démocratique qui veut qu'elle constitue un élément essentiel du régime parlementaire. Il en est qui dans les États communistes prétendent que leur régime est